



SUR 2 ANS
 2 JOURS
 CFA
 3 JOURS
 ENTREPRISE

DSCG : DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

DIPLÔME DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
 CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER (BAC+5)

PROGRAMME

- En master 1

UE 1	Gestion juridique, fiscale et sociale
UE 3	Management et contrôle de gestion
UE 4	Comptabilité et audit
UE 7	Relations professionnelles

- En master 2

UE 2	Finance
UE 5	Management des systèmes d'information
UE 6	Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais
UE 7	Relations professionnelles

TÂCHES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONFIÉES À L'APPRENANT

- Tenue ou révision comptable
- Arrêté des comptes annuels et liasses fiscales
- Gestion sociale et juridique
- Suivi budgétaire
- Élaboration des tableaux de flux
- Missions de commissariat aux comptes

Au sein

- de cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
- d'entreprises, PME et groupes de sociétés
- de structures associatives couvrant tous les secteurs d'activités

QUALITÉS REQUISES

Ordre et rigueur / Discrétion / Aptitude au travail en équipe / Sens des initiatives / Capacité d'adaptation et de communication / Ténacité

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être âgé de moins de 30 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour un contrat de professionnalisation.
- Il doit être titulaire d'un DCG, DECF, master ou tout autre diplôme admis en dispense du DCG.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Diplôme d'Expertise Comptable (Bac+8)
- Spécialisation en Master 2
- École de commerce

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Auditeur interne
- Collaborateur ou chargé de mission en cabinet
- Contrôleur de gestion
- Responsable Administratif et Financier
- Expert-comptable stagiaire



INSCRIPTION SITE DE MASSY

01 69 19 46 00 - tertiaire.m@fdme91.fr

Renseignements : www.facmetiers91.fr